



Soyez acteur(s) de votre vie personnelle, professionnelle et sociale ! Meilleurs vœux de luttes et de conquêtes !

CéGéTévous

N°1 Janvier 2008

Les 3 fonctions publiques dans l'action !

EDITO

L'année 2008 a démarré sur les chapeaux de roue sur le plan syndical : déni de démocratie à l'INPG, à l'UPMF, alertes sur les primes et le temps de travail à l'UJF, mise en place de la LRU, ni budget, ni emplois pour l'enseignement supérieur, salaires bloqués, statut de la fonction publique très menacé, retraites de plus en plus dégradées, franchises médicales...STOP!!!! N'en jetez plus, la coupe est pleine!

Vous l'aurez compris, 2008 sera une année de combat. L'heure est clairement à la mobilisation, à la syndicalisation et à l'engagement collectif, et la participation de chacun d'entre vous est essentielle, comme l'ont montré les derniers événements à l'UJF.

Ce journal, porté par les militants CGT des Universités Grenobloises, se veut un outil au service de cet engagement, un lien entre nous, qui s'enrichira de vos remarques et suggestions, et pourquoi pas, de vos contributions.

« Ceux qui vivent sont ceux qui luttent! »

Victor Hugo

Les principales fédérations syndicales de l'éducation se sont réunies le 19 décembre.

Elles constatent qu'en dépit de leurs interpellations les revendications portées par les personnels lors de la grève du 20 novembre n'ont reçu aucune réponse, qu'il s'agisse des suppressions d'emplois ou des diverses mesures annoncées en matière d'éducation.

Le gouvernement persiste

dans une politique qui compromet l'objectif de la réussite de tous les jeunes. Et tout montre que les établissements les plus fragiles verront leurs difficultés accrues, les inégalités s'accroîtront, l'offre de formation sera réduite, restructurée comme dans l'Enseignement Professionnel. Les personnels verront leurs conditions de travail se dégrader un peu plus et la précarité s'accroîtra encore. A cela s'ajoute le contentieux commun à tous les fonctionnaires (salaires,

carrières, statut...).

Cette situation implique de poursuivre et amplifier la mobilisation.

La FERC-CGT appelle tous les personnels à développer la campagne d'opinion lancée avec les parents d'élèves, les jeunes, les associations et les mouvements pédagogiques.

La FERC-CGT appelle tous les personnels à porter leurs revendications en participant massivement avec les autres fonctionnaires le 24 janvier.

Défendons nos salaires ! Grève et manifestations Jeudi 24 janvier 2008

départ à 10h à la gare de Grenoble

(RV devant le bâtiment du DL)

Il manque 200 postes à l'UJF ?

Alors que le gouvernement a annoncé la suppression de plus de 23 000 postes de fonctionnaires dont 50% dans l'Education nationale, l'enseignement supérieur est présenté comme privilégié : aucune suppression de postes... mais aucune création, non plus !

Or, les universités manquent de personnel ! L'UJF, d'après les critères ministériels, manque d'environ 200 postes IATOS, ce qui correspond peu ou prou au nombre d'emplois contractuels... **Pire, en réalité, le nombre d'emploi diminue !**

Car pour répondre aux besoins bien réels en personnel très qualifié, on transforme parfois

plusieurs postes vacants de catégorie C ou B pour obtenir un seul A !

Nous voulons au moins que ces emplois soient ouverts en concours internes, pour reconnaître les qualifications des agents UJF, mais ce n'est malheureusement que trop rarement le cas !

Et cela a une conséquence directe: la diminution du nombre d'agents de catégorie C.

N'en aurions-nous plus besoin ? Certainement pas !

L'université ne peut se passer de ces agents dont le rôle est essentiel pour la qualité du service public.

Avec la loi LRU, qui fixe à chaque établissement un plafond d'emploi en Euros, les universités ont la possibilité d'échanger des postes de toutes catégories et d'externaliser vers le privé de nombreuses tâches : par exemple, pour recruter des professeurs prestigieux et ainsi améliorer son rang dans les classements internationaux.

Ce serait inacceptable !

Nous contestons avec force la non-création d'emplois statutaire par le ministère. Nous demandons qu'un plan pluriannuel de recrutement soit mis en place.

Dans ce numéro :

Page 1

- Les 3 fonctions publiques dans l'action

- Il manque 200 postes à l'UJF

Page 2

- Jours sombres pour la démocratie à l'UPMF

- Primes à l'UJF

Page 3

- Election **CAPA, CAPN**

- À Grenoble **INP**

- Vive la démocratie

- On vous consulte mais...

Nos revendications

Page 4

- L'université et les sirènes du libéralisme

- Appel à la vigilance pour le **CUEFA**

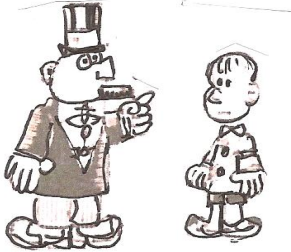
- Défendons nos salaires

- Mini traité: le droit de dire **NON**

Jours sombres pour la démocratie à l'UPMF !

1889

Si on supprime le travail des enfants, c'est la ruine !



1936

Si on vous donne les congés payés, on fait faillite



1980

Si on vous donne les 35h, nous n'avons plus qu'à fermer !



2008

Vous n'êtes pas assujettis à l'ISF? Alors pas d'augmentation. La réserve c'est pour mes amis !!



Inutile de revenir sur les derniers évènements au cours desquels nous avons vu une équipe présidentielle malmenant les principes de démocratie auxquels la CGT reste indéfectiblement liée. Nous avons eu l'occasion d'exprimer ce que nous pensions par différents communiqués et lors d'une entrevue avec le représentant de la Présidence. **Tout aussi grave**, malgré un travail de fond des organisations syndicales du campus pour la mise en place de l'Université de Grenoble débouchant sur des propositions alternatives extrêmement pertinentes, c'est la convention pour la version EPCS qui retient l'intérêt du CA.

Retour en arrière pour essayer de comprendre comment on en est arrivé là ! Le 17 avril 2007, lors du renouvellement des membres des trois conseils, les BIATOSS ont le choix entre des listes syndicales et une liste autonome. Cette liste

autonome dite « avec nous » fait un tabac puisque elle arrive à égalité avec les listes syndicales tous syndicats confondus.

La liste Nouvelle Gouvernance opposée à la liste de l'équipe sortante arrive en tête en nombre d'élus mais finit par se faire éliminer par l'équipe sortante qui utilise des procédés plus que discutables. ...et nous avons le CA que nous connaissons qui n'a plus les capacités d'exercer un vrai contre-pouvoir.

Depuis, on n'a plus entendu parler des représentants du personnel de la liste « avec nous ». Les élus des syndicats, ceux de la CGT par exemple ont continué à accueillir les salariés de l'Université en situation difficile (menaces de licenciement, harcèlement moral..) ou à donner des conseils en matière de droit du travail sans discriminer entre ses adhérents et les non-syndiqués, ce qui est normal. Depuis,

les élus des syndicats, ceux de la CGT par exemple ont tout fait pour faire entendre la voix des personnels dont le statut et la sécurité de l'emploi sont gravement remis en cause avec la loi sur l'autonomie des Universités.. La nécessité de réagir fortement par rapport à la dangerosité de cette loi se fait toujours attendre : aucune prise de position du CA sur cette loi, le personnel dans son ensemble se sent peu concerné.. Jusqu'à quand ? Notre université, comme la prochaine Université Grenoble, doit s'appuyer sur une base syndicale forte avec un maximum de représentants élus et d'adhérents de la CGT si le personnel ne veut pas être broyé par ces transformations qui pourraient devenir catastrophiques si l'on ne réagit pas à temps. Pensons-y lors des prochaines élections !

Répartition injuste des primes à l'UJF

Chaque année, le ministère attribue aux établissements une enveloppe globale annuelle permettant le paiement des primes et indemnités statutaires. Tenant compte des modulations de temps partiels et personnels partis des différents types de congés, il reste chaque année un reliquat qui doit être redistribué très rapidement avant décembre.

A notre connaissance, depuis 2005, les principaux responsables administratifs de l'administration (les chefs de pôles, les RAC, chef de services et leurs adjoints...) s'approprient le reliquat de l'enveloppe des primes qui est le bien de tous les BIATOS. Seraient-ils plus « méritants » que les autres ? Déjà l'année dernière, nous avons contesté auprès du Président de l'université que

car l'administration s'attribue le reliquat des primes et du fait que le personnel n'a pas été bénéficiaire de l'augmentation de 4,8% de l'enveloppe des primes 2006 ! Que se passe-t-il dans cet établissement ?

Cette année, fin 2007, sous la pression des personnels, l'administration a décidé d'en faire bénéficier aussi les personnels de catégorie A et B. Pourquoi le personnel de catégorie C n'en bénéficierait-il pas ?

Le motif ? L'administration nous répond que « ... leur nombre important et la reconfiguration des catégories C ne permettent pas la même redistribution dans le peu de temps que nous disposons... ».

Or, il s'agit de la catégorie de personnel avec le niveau de salaire le plus bas !

Nous exigeons une redistribution équitable entre toutes les catégories (A,B et C) ou mieux encore comme ce qui se pratique à l'UPMF

de manière inversement proportionnelle aux niveaux des salaires pour favoriser les catégories dont les salaires sont les plus faibles.

Nous exigeons aussi la mise en place d'une commission qui étudiera la répartition de prime et indemnité, analogue au travail que les élus de la CPE ont réalisé quant à la répartition de la NBI technique.

Nous exigeons que les personnels de catégorie C soient eux aussi les bénéficiaires des primes : ils font partie intégrante de l'université...

Signez la pétition auprès de vos élus CGT !

Vive la démocratie à Grenoble INP !

Le CA du 29 novembre dernier nous a donné une magnifique illustration des pratiques que nous dénonçons. Cette séance était la dernière des élus du précédent mandat, les élections ayant eu lieu le 13 novembre dernier. Lors de la campagne électorale, les différents projets "d'Université de Grenoble" ont été au cœur des débats. Nous avons donc insisté pour qu'il n'y ait pas de vote sur le sujet lors de ce CA, afin qu'un vrai débat puisse avoir lieu au sein de l'institut, et que les nouveaux élus puissent pleinement jouer leur rôle sur ce dossier. Il y avait donc finalement à l'ordre du jour, outre le budget, un "point d'information

sur l'EPCS Grenoblois" (structure de coopération inter-Universitaire correspondant au projet de Paul Jacquet et de la liste "Vivre ensemble le nouvel INP"). Or, en début de séance, le président, arguant de l'urgence à avancer, a proposé de transformer le point d'information en délibération ! Cette proposition a été acceptée de justesse malgré les protestations énergiques de plusieurs élus du personnel. Et le protocole de création de l'EPCS "Université de Grenoble" a finalement été adopté par le CA... Ces protestations ont déplu au président, qui a proposé au personnel, dans sa lettre du 17 décembre de

"réagir tous contre les propos et le ton délégués véhiculés par quelques collègues sur notre établissement et ses personnels. Ces propos qui ont surpris défavorablement quelques-uns de nos partenaires sont extrêmement néfastes pour les activités que nous conduisons et pour le recrutement de nos futures écoles." Que faut-il comprendre??? Est-ce à dire qu'on ne peut plus, devant les personnalités extérieures, émettre la moindre critique au CA??? Les 3 conseils comprendront désormais 41 personnalités extérieures sur 90.

ELECTIONS



Scrutins du 29 janvier 2008

•C.A.P. A.

•C.A.P. Nationales des Personnels de Recherche et Formation (CAPN) -

Ces élections aux CAP Nationales interviennent peu après la promulgation de la loi LRU « sur les libertés et responsabilités des universités » qui va constituer dans notre secteur une véritable révolution, y compris en matière de gestion des personnels. En effet, l'autonomie des universités y est traitée comme le cadre privilégié du pouvoir quasi-absolu du Président d'université.

à Grenoble INP, on vous consulte, mais soyez d'accord avec ce que l'on vous présente

A la suite des élections du 13 novembre dernier, la CGT s'est associée à plusieurs communiqués dénonçant les pratiques démocratiques de la présidence (cf article précédent) et s'est clairement opposée à un nouveau mandat de président pour Paul Jacquet.

La difficile période actuelle s'explique par le fait que les personnels n'ont quasiment jamais été associés à la réflexion sur le fonctionnement des services, ni consultés de façon ouverte sur l'organigramme des

écoles dans la mise en place de la réforme de l'INPG ; il n'y a pas eu non plus de négociations avec les organisations syndicales.

La seule pseudo-concertation a été une consultation formelle de structures (CPE principalement) sans réelle possibilité d'émettre un avis ou de modifier les propositions de l'administration : en résumé, on vous consulte, mais soyez d'accord avec ce que l'on vous présente.

Le CTP, qui existera bientôt dans toutes les universités, devrait être l'instance prin-

cipale du dialogue social dans les établissements. A l'INP, c'est plutôt l'instance principale du dialogue...de sourds! Alors que nous sommes en pleine réforme de l'établissement, il n'a été réuni que 2 fois cette année...

La direction de l'INPG a même proposé une consultation du CTP...par courrier électronique !! Cette attitude frise le mépris vis-à-vis des personnels et de leurs représentants.

Ces questions sur la gouvernance sont très importantes mais nous souhaitons remettre dès maintenant les très fortes attentes, exprimées par le personnel lors de ces élections, au cœur des débats sur l'avenir de l'institut.

Nos revendications

Réformes à venir (Université de Grenoble notamment): le personnel doit être étroitement associé aux réflexions sur les restructurations, contrairement à ce qui se passe actuellement dans les écoles de l'INPG.

Démocratie : création d'instances paritaires élues dans les composantes, consultées sur toutes les questions d'organisation du travail, de demandes de postes... Renforcement du statut des élus, décharge de service pour assurer leur rôle.

Recrutement IATOS : demande de postes dans toutes les catégories et notamment en catégories B et C, souvent oubliées et tout aussi indispensables au fonctionnement de l'établissement; refus de l'externalisation croissante des services assurés par ces personnels.

Enseignants : réduction du service des débutants et accompagnement beaucoup plus fort qu'aujourd'hui (tutorat, formation). Refus des commissions de recrutement ad-hoc et maintien de commissions de spécialistes disciplinaires, travaillant dans la durée et non au coup par coup.

Politique indemnitaire : maintien de primes équivalentes entre les différentes catégories (ITRF, ASU, CDD, CDI), opposition à l'individualisation et à la modulation des primes...;

Personnels contractuels : limitation stricte des embauches en CDD, et maintien des personnels en poste sur budget propre; révision des grilles indiciaires, en particulier pour les plus basses catégories (4D,4B), qui n'ont aujourd'hui aucune progression salariale avant d'avoir 10 ans d'ancienneté...

Action sociale : création d'un restaurant pour les personnels sur le site Viallet, augmentation de la subvention au CAESUG pour atteindre le même niveau que le CNRS : il est inacceptable que la subvention versée par l'INPG n'ait pas évolué d'un centime depuis 6 ans!

Appel à la vigilance pour sauver le CUEFA !

Désengagement de l'Etat, désengagement de la Région Rhône Alpes, désintérêt ou manque de pilotage concerté des universités grenobloises... le CUEFA vit peut-être les heures les plus délicates depuis sa création! Et le calendrier imprimé par la loi LRU s'il elle ne permet pas des décisions urgentes, accentuera les difficultés. Toute la question est de savoir si les édiles PS régionales, les universités et GU estiment que ce service interuniversitaire, fort d'une expérience pédagogique depuis 30 ans, a encore sa place dans le paysage de la formation continue pour adultes sur le site grenoblois, au service d'un large public.

Environ 50 personnels; 5 lieux de formation sur l'académie ; 200 personnes en préparations concours (paramédical, administratif, CRPE...); 600 parcours en mise à niveau-DAEU ; 1200 inscriptions pour les personnels des universités (concours, TICE...)... Voilà l'outil à votre service que certains voudraient voir disparaître.

Pour le préserver et le développer, soyons tous très vigilants !

Pour nous
contacter

FERC CGT NPG
cgt@inpg.fr

FERC CGT UJF
cgt@ujf-grenoble.fr

FERC CGT UPMF
Cgt.upmf@upmf-grenoble.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le web
www.ferc-sup.cgt.fr

L'université sacrifiée aux sirènes du libéralisme ou réformée pour répondre aux enjeux du 3ème millénaire ?

Le besoin de réforme est évident mais elle est à réaliser avec les enseignants-chercheurs, personnels, étudiants et non contre eux.

L'université est déjà « sinistrée » au regard des conditions de travail et matérielles de plus en plus déplorables, sans compter les attaques continues sur le statut par le recrutement de CDD devenu presque la norme... que va régler l'autorité quasi incontrôlée du Président élu pour 8ans?

Quel contre pouvoir représentera le conseil réduit dont il

nomme le tiers ? La vente du patrimoine en guise de subventions deviendra-t-elle l'usage pour payer les salaires ? Et ce n'est pas Sarkozy qui s'en offusquera, lui qui vend une partie d'EDF ?

Le choix des filières se fera-t-il dans l'esprit du service public, égal pour tous sur le territoire ou selon une utilité économique qui ne peut constituer le seul critère ?

La recherche théorique et la culture seront-elles sacrifiées au nom d'une utilité et une adaptabilité aux normes de l'économie libérale ?

Nous proposons :

- le recrutement de personnels dans tous les corps, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et technique;
- la revalorisation du point d'indice;
- l'augmentation des budgets permettant l'amélioration des conditions de travail;
- le doublement du budget de fonctionnement par étudiant;
- un vaste plan de rénovation et d'équipement;
- la vraie gratuité des études;
- une allocation d'autonomie jeunesse; un véritable service public santé et logement pour les étudiants.

Défendons nos salaires !

Nicolas Sarkozy n'est pas le père Noël ! Le projet de loi pour le pouvoir d'achat se contente d'inviter les salariés à puiser dans leurs propres réserves. A condition qu'ils en aient !

Il affirme que les caisses sont vides et dans le même temps quelques milliers de très gros contribuables perçoivent du fisc des chèques d'une valeur de 60000 euros en moyenne au titre des nouvelles dispositions sur le bouclier fiscal adoptées cet été par le gouvernement. Les mesures du projet de loi sur le pouvoir d'achat applicables dès le 1^{er} janvier 2008, pourraient se résumer à

une formule : « payez vous vos propres augmentations » ! c'est le cas avec les dispositions sur le rachat des jours de RTT.

Elles sont souvent aléatoires, puisqu'elles dépendent du bon vouloir de l'employeur (rachat des RTT, prime exonérée de cotisations sociales, et demain ce sera peut-être nos congés payés ?) et aucune ne s'adresse à l'ensemble des salariés (y compris celle concernant les loyers).

Enfin, les salariés précaires, les agents des catégories C, tous ceux dont le pouvoir d'achat mériterait la plus grande

attention, ne sont pas concernés. Les Français ne s'y trompent pas : 17% d'entre eux seulement jugent que ces mesures augmenteront leur pouvoir d'achat, 25% pensent l'inverse. Même si le gouvernement tente de la contourner, la question des salaires est posée dans tout le pays. Preuve, dès le lendemain des manifestations du 20 novembre 2007 qui ont rassemblé 700 000 personnes en France, le ministre de la fonction publique s'est déclaré prêt à discuter de la grille indiciaire des fonctionnaires. Mais de là à passer aux actes...

« Mini-traité » européen de Lisbonne 2007 : Avoir le droit de dire NON !

Le 13 décembre les 27 chefs d'Etat de l'Union Européenne vont signer la nouvelle mouture du traité européen. Chaque Etat engagera les procédures de ratification qui lui est propre d'ici à 2009. En France, alors que le précédent Traité Constitutionnel Européen a été rejeté lors du référendum de mai 2005 par 55% des électeurs, cette fois-ci il est question que ce traité ne soit pas soumis à référendum.

La Fédération de l'Education de la Recherche et de la Culture CGT (FER-CGT), comme la CGT, a rejeté le contenu

anti-social du précédent traité en particulier sur la question des droits sociaux et des services publics.

Si sur la forme ce nouveau traité ne fait que modifier les deux traités antérieurs de l'Union Européenne (Maastricht) et de la communauté européenne (Nice), sur le fond rien ne distingue le contenu de ce document avec le feu Traité Constitutionnel Européen. Ce traité comme le précédent est à l'opposé d'une Europe de paix, de progrès social, solidaire et démocratique que la CGT souhaite et que les salariés construisent

par leurs luttes au travers toute l'Europe.

Dans ces conditions, la FERC CGT appelle les salariés à se mobiliser :

- pour le respect du vote des citoyens de mai 2005,
- pour exiger un référendum avant toute ratification,
- pour rejeter ce nouveau traité,
- pour une autre Europe de Paix, de solidarité et de progrès social !